

## SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL SST FORMATION INITIALE V7.2020

### Durée

2 jours.

### Public concerné

Toute personne susceptible d'intervenir en cas d'accident se produisant sur le lieu de travail.

### Pré-requis

Sans pré-requis

### Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique  
Travaux en sous-groupes.

### Moyens pédagogiques

Plan d'intervention  
Mannequins de réanimation (Adulte, junior, bébé)  
Pansements compressifs  
Matériel audiovisuel  
Matériels portatifs pour les mises en situation  
Matériel de défibrillation automatisée externe  
**IMPORTANT :**  
La salle de formation doit être suffisamment spacieuse pour permettre aux participants de pratiquer les cas concrets au sol.  
La tenue vestimentaire doit également être adaptée.  
Point d'eau avec savon, à proximité de la salle de formation et mise à disposition de solutions hydroalcooliques, gants, masques (Moyens liés au COVID-19).

### Evaluation des acquis

Contrôle continu par des mises en situation.

## Objectif

**Intégrer dans son intervention, les risques de transmission du COVID-19**

**Acquérir dans la séquence « PROTÉGER » les connaissances des procédures spécifiques fixées en matière de prévention dans le respect de l'organisation de l'entreprise**

**Analyser et protéger une zone à risque d'alerter ou faire alerter les secours spécialisés d'apporter les premiers soins aux victimes**

**Maintenir les fonctions vitales d'une victime jusqu'à l'arrivée des secours.**

## Programme

### Préambule : Les risques de transmission du COVID-19

Les mesures barrières au travail

Le lavage des mains à l'eau et au savon ou par friction hydroalcoolique

Comment porter des gants et les retirer

Conduite à tenir en entreprise en cas de suspicion de COVID-19

L'adaptation des gestes de secours et des conduites à tenir pour prévenir les risques de transmission lors d'une intervention.

### Thème 1 : SE SITUER EN TANT QUE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL DANS SON ENTREPRISE

Le rôle du secouriste :

- Dans et hors de son entreprise
- L'articulation de son action avec les autres intervenants en cas d'accident
- Le cadre juridique de son intervention.

Le rôle de « préventeur » dans son entreprise :

- L'intérêt de la prévention pour l'entreprise ou l'établissement.
- Le mécanisme d'apparition du dommage.

### Thème 2 : LA CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT : PROTÉGER, EXAMINER, FAIRE ALERTE, SECOURIR

**Rechercher les risques persistants pour protéger :**

L'alerte aux populations

Les dangers réels ou supposés dans la situation concernée

## SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL SST FORMATION INITIALE V7.2020

### Durée

2 jours.

### Public concerné

Toute personne susceptible d'intervenir en cas d'accident se produisant sur le lieu de travail.

### Pré-requis

Sans pré-requis

### Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique  
Travaux en sous-groupes.

### Moyens pédagogiques

Plan d'intervention  
Mannequins de réanimation (Adulte, junior, bébé)  
Pansements compressifs  
Matériel audiovisuel  
Matériels portatifs pour les mises en situation  
Matériel de défibrillation automatisée externe  
**IMPORTANT :**  
La salle de formation doit être suffisamment spacieuse pour permettre aux participants de pratiquer les cas concrets au sol.  
La tenue vestimentaire doit également être adaptée.  
Point d'eau avec savon, à proximité de la salle de formation et mise à disposition de solutions hydroalcooliques, gants, masques (Moyens liés au COVID-19).

### Evaluation des acquis

Contrôle continu par des mises en situation.

Les dangers persistants éventuels menaçant la victime de l'accident et/ou son environnement  
Actions à réaliser permettant la suppression du (des) dangers identifié(s)  
Repérage des matériels spécifiques permettant cette suppression.

#### Examiner la victime et faire alerter :

Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

- L'examen de la victime
- Le résultat à atteindre
- L'ordre des priorités.

Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

- Le message d'alerte
- La transmission du message d'alerte
- Efficacité de la transmission
- La prise en compte de l'organisation des secours dans l'entreprise.

#### Secourir :

L'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s)  
L'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes.

### Thème 3 : APPLICATION DE SES COMPETENCES DE SST A LA PREVENTION DANS SON ENTREPRISE

#### De « protéger » à « prévenir » :

Repérage des dangers dans une situation de travail.

- L'environnement
- Les dangers supposés
- Les personnes exposées.

La suppression des dangers dans une situation de travail : actions de protections – actions de prévention.

#### De « faire alerter » à « informer » :

Qui informer en fonction de l'organisation de la prévention dans l'entreprise

Les différents éléments à transmettre  
Comment rendre compte des actions éventuellement mises en œuvre.